

## **Territoire 7 du Grand Paris : Paris Terres d'Envol**

### **Éléments de cadrage généraux**

Les projets devront être à destination des allocataires du RSA du territoire de Paris Terres d'Envol : Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Drancy, Dugny, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte.

Ils devront appuyer les actions mises en œuvre par les professionnels de l'accompagnement et s'inscrire comme des « maillons » dans les parcours des personnes accompagnées.

Ainsi, en amont du dépôt de projet auprès du Département, les organismes sont invités à se mettre en contact avec les services référents en charge de l'accompagnement des publics pour étudier la faisabilité de mettre en œuvre leur action directement dans les locaux des services référents.

Les actions proposées devront aboutir à des solutions concrètes pour les bénéficiaires : sorties en emploi, en formation qualifiante ou en Insertion Par l'Activité Economique, notamment sur des clauses d'insertion.

En effet, il s'agit de développer des actions permettant de mobiliser et de préparer les publics à l'emploi sur l'ensemble des filières qui recrutent, en ciblant plus particulièrement certaines familles de métiers, au regard des opportunités d'emploi.

### **Éléments de contexte territorial vis-à-vis de l'emploi et de la formation**

Quelques éléments clés sur le territoire Paris Terres d'Envol :

- 350 000 habitants
- 103 000 emplois
- 16 000 entreprises
- Un taux de chômage important : 18.4%
- Faible proportion de cadres
- Près de 60% de la population non scolarisée de plus de 15 ans est sans diplôme ou à un diplôme de niveau 5

Paris Terres d'Envol est un territoire stratégique au sein de la Métropole du Grand Paris grâce notamment à :

- 2 aéroports d'envergure internationale : Paris-CDG et Paris-Le Bourget
- 2 parcs d'expositions internationaux : Paris Nord Villepinte et Paris-Le Bourget
- Paris Nord 2, premier parc d'affaires privé européen ;
- des zones d'activités nombreuses et diversifiées qui accueillent de nombreuses enseignes françaises et internationales.

- le cluster de Bourget-Dugny qui s'organise autour de la plateforme aéroportuaire du Bourget

C'est également un territoire de grands projets :

- Aerolians Paris © qui se développe sur 200 hectares
- Sevran Terre d'Avenir, conjuguant mutation urbaine et développement économique, qui dotera le territoire d'un quartier commercial, d'immobilier d'entreprises, de nouveaux logements et de nouveaux équipements publics
- le potentiel de mutation des 180 hectares du site PSA à Aulnay-sous-Bois qui favorisera l'émergence d'un projet cohérent hybride conjuguant entreprises créatrices d'emplois et quartiers d'habitations.
- l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
- l'arrivée de 8 gares du Grand Paris Express
- 7 projets de rénovation urbaine

Néanmoins, et en dépit d'un dynamisme économique constituant un des moteurs de la métropole et de la région, il y a peu d'adéquation entre la création d'emplois dans notre périmètre géographique et l'accès des résidents à ces emplois, l'une des principales raisons étant, comparativement aux moyennes régionales et métropolitaines, le faible niveau de qualification de cette population. Paris Terres d'Envol constitue donc un pôle économique d'envergure, mais qui profite peu aux habitants.

### **Typologie des réponses attendues pour le territoire de Paris Terres d'Envol :**

Par cet appel à projets, l'EPT Paris Terres d'Envol et le Département souhaitent soutenir des actions qui permettent à des publics allocataires du RSA d'élaborer et/ou de concrétiser des projets d'insertion professionnelle dans les familles de métiers où les opportunités d'emploi sont rapidement accessibles et particulièrement d'actualité sur le territoire :

- Les métiers de l'aéroportuaire
- Les métiers de la logistique
- Les métiers du bâtiment et des travaux publics, notamment dans l'objectif de favoriser l'accès des publics aux clauses d'insertion.

*Exemples généraux d'actions ou d'ateliers :*

- *Elaboration et validation des orientations professionnelles avec les publics*
- *Découverte de métiers comme élargissement des choix professionnels et/ou confirmation de choix de projet professionnel et/ou une suite de parcours*
- *Promotion et valorisation de certains secteurs permettant de rendre attractifs, auprès des publics, les métiers et les parcours de formation pour y parvenir.*
- *Travail sur la reconnaissance et la valorisation des compétences des publics*
- *Préparation aux recrutements, en ayant recours à des modules individualisés*
- *Accès à l'emploi : formation spécifique aux emplois visés en lien avec des entreprises et des possibilités de recrutement identifiées en amont (actions de type « passerelles entreprises »).*
- *Préparation pour faciliter l'accès aux clauses d'insertion, en lien avec les entreprises concernées en charge des chantiers sur le territoire.*

## **ÉVALUATION**

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement sur la base d'indicateurs identifiés par le Département, notamment :

- le nombre d'entretiens,
- le nombre d'ateliers,
- le nombre de bénéficiaires,
- le nombre de sorties emploi,
- le nombre de suites de parcours en formation,
- le type de contrat de travail obtenu.

Le suivi des actions : recrutement, démarrage, suivi et sortie se fera en lien avec les différents partenaires, dont le Département et Paris Terres d'Envol.

Dans tous les cas, un lien continu devra être maintenu entre l'organisme porteur de l'action et le référent en charge de l'accompagnement de la personne.